IMPRIMATUR

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE GRATUIT

20 décembre 2018 # 709



À la nuit tombée, les étudiantes doivent traverser un campus sombre et désert.

Les facs s'organisent

Hélène Velasco-Graciet a expliqué que tous les acteurs du campus (police, CROUS, TBM, recteurs...) se réuniraient début janvier afin de trouver des solutions aux actuels problèmes d'agressions. De nouveaux systèmes d'éclairage devraient notamment être mis en place sur le campus et le nombre de rondes de police devrait augmenter. D'autres travaux tels que l'élagage des arbres et des arbustes sont aussi prévus. Sans date précise, pour le moment.

C'est un premier pas, mais ça ne suffit pas pour les étudiantes. Il y a une semaine, elles ont créé « Campusciennes », un groupe Facebook qui réunit toutes sortes de témoignages et permet à chacune de se fondre dans un groupe de manière à circuler en toute sécurité. Les filles ont également lancé une pétition qui a déjà recueilli plus de 10 000 signatures. « Mais on n'a vraiment pas l'impression d'être prises au sérieux", déplore Camélia. Il y a quelques jours, le président de l'autre université de Bordeaux donnait des consignes dans un mail : « Ne laissez personne rentrer seul, empruntez les chemins éclairés, restez vigilants et, éventuellement, tapez le 17 à l'avance sur votre portable pour pouvoir rapidement lancer un appel ». Pour certaines étudiantes, avec un tel texte, on blâme la victime mais on ne cible pas les agresseurs.

Des racines plus profondes

Gwénaëlle Le Gras, chargée de mission égalité hommes-femmes à Bordeaux-Montaigne, évoque un problème aux racines plus profondes. « La violence, ça commence quand on ne donne la parole qu'aux garçons en classe. Ca entraîne une distinction qui passe pour naturelle et mène progressivement à la dernière échelle des violences. » Pour contrer ce phénomène, la faculté rappelle qu'il existe une cellule de lutte contre le harcèlement et qu'elle va élargir à tous les formations sur ces problèmes.



Marcher pour se faire entendre

« Éclairage, prévention, suivi des victimes... Ce qu'on veut, c'est se faire entendre! C'est pour ça qu'on a organisé hier soir une marche de nuit à la lampe torche le long des rails du tramway de l'arrêt Montaigne-Montesquieu jusqu'à Arts et Métiers. »

Sexprimons-nous, une des associations qui a organisé la marche.



Nov. 2017

Déc. 2018



Alors que la station Montaigne Montesquieu (à gauche) reste sous la lumière blafarde des lampadaires, l'arrêt Doyen Brus (à droite) est plongé dans une sinistre obscurité qui ne présage rien de bon.

harcèlement ou agression. Le critère de la sécurité est intégré à l'opération Campus

Mise en place de l'arrêt à la demande pour les lignes 7 et 10 des bus de nuit.

Viol d'une étudiante près de l'arrêt Doyen Brus. Plusieurs autres agressions sont

La police appelle au calme

La commandante Taucoua, du commissariat central de Bordeaux, s'est rendue à la réunion d'échanges organisée, hier, sur le campus. Il s'agissait de montrer que le problème n'est pas pris à la légère par les forces publiques. « Je souhaite avoir une approche pédagogique du problème », confie-t-elle. Mme Taucoua, très préoccupée par les messages postés sur les réseaux sociaux, explique comment agir au mieux sur ces plateformes. « Il ne faut pas dévoiler de noms ou diffuser des photos de présumés agresseurs sur internet. C'est un acte condamnable. Ces contre-enquêtes nous font perdre du temps et décrédibilisent nos actions ». Elle rappelle, par ailleurs, qu'en cas de problème, il est important de porter plainte. Pour ce qui est des faits récents, elle annonce que l'homme, dont le nom revient à propos des dernières agressions, serait convoqué la semaine prochaine pour d'autres faits. Pas de quoi apaiser les étudiantes, qui ne sont pas sûres qu'il s'agisse du violeur tant recherché. Mme Taucoua rappelle aussi que toutes les affaires de viol qui se sont déroulées à Pessac ces dernières années ont toujours été élucidées et que la police est en relation avec la faculté, pour assurer la protection des biens et des personnes. « Il est donc nécessaire de restaurer le calme. Je comprends la peur des jeunes filles, étant moi-même mère. Mais ce qu'il se passe sur le campus n'est qu'une infime partie des agressions sexuelles répertoriées sur l'ensemble de la ville », tempère-t-elle. Des propos qui ne sont pas forcément de nature à rassurer un auditoire qui ne pense qu'à cela depuis plusieurs semaines.

La grève éclair des policiers à Bordeaux

Les policiers bordelais se sont accordé un court débrayage pour leur « journée noire » d'hier. Il est en effet difficile de se faire entendre pour ces fonctionnaires qui sont interdits de droit de grève.

Ce matin, à l'arrivée devant le commissariat de Mériadeck, tout semble normal. Un policier s'occupe des fouilles à l'entrée. Ce grand brun de 26 ans appartient à Police secours. Dans sa brigade, qui compte une trentaine de personnes, ils sont tous partis en ronde. « Donc personne ne participe au blocage apparemment », avance-t-il, à demi-mot. Pourtant, aujourd'hui, les policiers sont en « journée noire ». Les principaux syndicats de la profession, Alliance, FO et UNSA police ont voté le blocage des commissariats.

Si les policiers n'ont pas le droit de grève, ils ont décidé d'assurer « un service minimum », d'après Éric Marrocq, secrétaire régional du syndicat Alliance. « Les collègues ne sortiront que sur appel », ajoute celui



Les principaux syndicats de la profession, Alliance, FO et UNSA police ont décidé ce matin de se réunir à midi devant l'hôtel de police de Bordeaux.

qui fêtera bientôt ses trente ans de carrière. Il résume leur protestation du jour en trois axes : « Pas d'interpellations, aucune verbalisation et le blocage du système administratif et judiciaire.»

0,97 centimes l'heure de nuit

La « journée noire » répond à l'énorme mobilisation des effectifs de police, ce dernier mois, avec les manifestations des gilets jaunes. Mais aussi et surtout, elle réagit à la coupe « inacceptable » de 62 millions d'euros prévue dans leur budget l'an prochain. Il sera présenté demain à l'Assemblée nationale.

« Pour un policier, c'est très difficile de manifester », explique Cyril Jeannin, 46 ans, membre de FO. De fait, il est difficile d'organiser une action réellement coup de poing quand on

appartient à une profession qui a le « sens du devoir civique ». « On demande juste aux collègues de lever le pied aujourd'hui, de ne pas procéder à des contrôles routiers, par exemple, mais sans fermer les yeux non plus sur les grosses infractions ». Avec son collègue Éric Marrocq, ils espèrent que les photos, qui seront prises dans plusieurs commissariats de la région, frapperont le gouvernement. Selon eux, elles révèlent l'écart entre leur faible rémunération et l'importance de leurs responsabilités quotidiennes.

Quatre week-ends sans pause

« Un policier commence sa carrière à 1 800 euros mensuels, avec un weekend sur six seulement de repos, explique Cyril Jeannin. La nuit, une heure est payée seulement 0,97 centimes. » Avant d'ajouter, « sans compter qu'avec

les gilets jaunes, les équipes ont travaillé sans pause ces quatre derniers weekends ». Le problème est aussi dans les outils de travail : les CRS sont dotés d'équipements adéquats, mais les autres policiers mobilisés sur les manifestations ne disposent pas du matériel nécessaire.

Représentants syndicaux de face, policiers de dos, la photo est prise en cinq minutes chrono. Une soixantaine de gradés et des gardiens de la paix sont, eux, rassemblés sur les marches du bâtiment. Certains ont des étendards à la main. À midi quinze, l'affaire est pliée. Si deux ou trois d'entre eux s'attardent quelques minutes pour fumer une cigarette, la plupart repartent directement travailler.

Alix Fourcade Walixtich



d'anonymat la pénibilité de son quotidien.

De héros à zéro : une policière témoigne

« Cela fait onze ans que je n'ai qu'un jour de repos par semaine. Depuis la première mobilisation des gilets jaunes, je suis appelée tous les week-ends. Samedi dernier, j'ai dû faire une double vacation : je suis arrivée à 7h et repartie après 23h. J'ai le dos bousillé par le poids de ma tenue. Un jour, on est un héros de la République, le lendemain, on se fait caillasser. »



Représentants syndicaux de face, policiers de dos une pose choc pour interpeller le gouvernement.

« Nous sommes prêts à discuter du référendum d'initiative populaire »

Sacha Houlié, député de la Vienne et responsable du groupe La République en Marche à l'Assemblée nationale, est chargé de la révision constitutionnelle. Il est invité ce soir à débattre, sur le campus de Pessac, par le mouvement Les Jeunes avec Macron. Rencontre.

Aux vues des rétropédalages successifs du président sur le SMIC, la hausse du prix du carburant et, plus récemment, la prime de 4000 euros pour l'achat d'un véhicule moins polluant, estce que le pouvoir va aussi céder sur le référendum d'initiative citoyenne?

Effectivement, nous entendons cette revendication populaire, et nous sommes prêts à amplifier les outils de démocratie directe qu'on connaît, referendum d'initiative locale et referendum d'initiative partagée, et nous étudierons la question du referendum d'initiative citoyenne.

Mais personnellement vous êtes

contre, pourquoi? Parce que c'est la porte ouverte à tous les populismes, sans que des idées progressistes nouvelles puissent en sortir. Je crains que l'on soit contraint de revenir sur certains droits acquis sans en créer de nouveaux, et ça

m'inquiète beaucoup. Je n'ai aucun problème avec le fait que les parlementaires partagent avec les citoyens l'initiative de la loi, mais sous certaines conditions. Déléguer entièrement cette initiative reviendrait à accepter le principe du mandat impératif, qui, il faut le rappeler, est anticonstitutionnel.

Pourquoi poursuivre votre tour de France de la réforme institutionnelle alors qu'elle est suspendue? Pourquoi ne pas profiter de ces rencontres pour recenser les

Le président de la République a été clair avec les députés : on ne mène pas une réforme alors qu'on est dans une phase de concertation. En revanche, il y a des orientations dans cette réforme qui ne sont pas à jeter à la poubelle. Il me semble que la question de l'ajout d'une dose de proportionnelle lors des élections se pose toujours, tout comme celle du cumul des mandats. Et celle du nombre de parlementaires se pose aussi, notamment la pertinence de garder 348 sénateurs.

La question de la réduction ou de la suppression du Sénat, justement, pourrait être une opportunité de tendre la main aux gilets

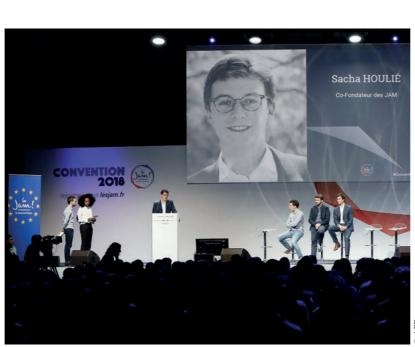
À titre personnel, je n'ai aucun blocage sur ces questions. Pour supprimer le Sénat, il faut l'accord des sénateurs, et je ne pense pas qu'ils soient d'accord pour se faire hara-kiri. De toute façon, même si des directions sont dégagées à l'issue des futures concertations populaires,

l'issue de la réforme constitutionnelle est d'avantage conditionnée à un accord entre le président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat. Ce sont nos institutions.

À ce propos, Chantal Jouanno, qui doit organiser le futur grand débat public, s'est inquiétée du risque

d'ingérence du gouvernement. Oui, mais, les premiers piliers du débat, ce sont les maires, et les maires ne sont pas connus pour être de fervents macronistes. Alors, l'ingérence du gouvernement, elle est plutôt limitée. Je peux vous dire que l'organisation de cette consternation populaire fait assez grincer les dents chez les élus pour qu'ils soient sourcilleux en matière d'objectivité.

Matthieu Fontaine ♥@matthieufontai1



Sacha Houlié, 30 ans, est le co-fondateur des Jeunes avec Macron

Arnaud Chedhomme sur le arill



Arnaud Chedhomme et son avocat au tribunal de grande instance de Bordeaux.

Curieux homme que l'ancien directeur de la Charcuterie Bordelaise. Il est apparu hier, devant ses juges, comme une sorte d'équilibriste surfant sur plusieurs vérités.

La salle H du tribunal de grande instance de Bordeaux est clairsemée. À la surprise générale, le prévenu, Arnaud Chedhomme n'est pas là. Même ses avocats semblent ignorer où il se trouve. Il se présente finalement devant la cour peu après, le visage fermé, le bras droit en écharpe et le regard vide. Tout l'inverse de l'homme entraperçu devant le tribunal il y a un quart d'heure, souriant, entouré de ses proches

et n'hésitant pas à aller discuter avec les journalistes. Arnaud Chedhomme est poursuivi pour « destruction de biens immobiliers » et « escroquerie au préjudice d'une compagnie d'assurance ». Le 16 février 2017, un incendie détruit son usine de Villenave-d'Ornon. Les experts concluent que « seule une cause volontaire pourrait expliquer un tel feu » et la justice se tourne donc vers le chef d'entreprise, dernière personne à avoir quitté les lieux du sinistre.

« *Il croyait pouvoir s'affranchir de toutes les règles* » Accompagnée d'une armada de six témoins lors du procès, la défense de

M. Chedhomme espère montrer que le suspect n'avait aucune raison de détruire son entreprise. À l'époque des faits, le prévenu enchaînait les déconvenues à la suite de multiples scandales sanitaires. Mais un projet de reprise par la coopérative agricole « Terres du Sud » semblait sonner la fin de ses ennuis.

« Le soir de la réunion sur la reprise, je me suis dit qu'on était sauvé », explique l'ancien secrétaire général de l'entreprise, qui souligne devant le juge l'optimisme de son patron. Voilà un homme qui avait confiance en son boss et avait une bonne image de lui. Mais cette fable du père de famille soucieux de l'avenir de son entreprise semble quelque peu écornée par certains témoignages.

Interrogé par la police, un témoin affirme avoir été engagé comme « homme de main » par le chef d'entreprise, qui lui aurait demandé de mettre le feu à son usine en l'échange de 5 000 €.

Un de ses anciens employés dresse aussi un portrait peu flatteur d'Arnaud Chedhomme. Celui d'un homme « immoral », avec une confiance en lui « démesurée ». « Rien de ce qui lui arrive aujourd'hui ne me surprend. Il croyait pouvoir s'affranchir de toutes les règles et a même viré des gens du jour au lendemain sans aucun motif».

À l'issue du débat, apparaît la silhouette d'un homme double que certains voient comme un véritable filou, alors que lui se décrit désormais comme un simple « agent commercial [gagnant] 700 € par mois ». Le tribunal statuera ultérieurement sur le destin controversé du charcutier Chedhomme.

Valentin Gouriou ♥@valentingouriou Matthias Hardoy ♥@matthiashardoy